

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

000060

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'installation de compactage et de transfert constitue la 2ème tranche de l'usine de broyage des ordures ménagères et consistera à acquérir les matériels suivants :

- un chargeur sur pneu pour le chargement des ordures sur les lieux de broyage ;
- Véhicules de transport adaptés au tonnage à évacuer ;
- Un chargeur sur chenille pour régalaage des ordures sur le lieu de la décharge ;

Les Services Techniques Communaux ont établi un dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de ces matériels dont le coût est estimé à 1 300 000 F.

Le financement sera assuré au moyen d'une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt à contracter auprès de la CDC.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier d'appel d'offres qui vous est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à traiter avec la société ayant fait la proposition la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Dr GERARD - La subvention du Ministère de l'Intérieur s'élève à combien ?

LE MAIRE - à 20%.

Dr GERARD - D'autre part, sur le plan matériel, est-ce qu'on a prévu le personnel qui travaillera sur cette usine ?

LE MAIRE - Non. Cette question a déjà été posée en réunion d'adjoints.

La Commission a émis le voeu que ce soit une régie avec assistance technique de la DDA qu'on adopte pendant un an. Mais naturellement, la commission d'adjoints n'a pas de décision à prendre. Ou bien vous suivez l'avis de la commission des adjoints ou bien vous estimez ne pas être suffisamment averti et nous reportons cette affaire.

Etes-vous d'accord pour la régie et assistance de la DDA pendant un an.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

M. Denis
nt Denis le 10 octobre 1978

u le chef

Secrétaire Général,

m. Patrice MAGNIER

u copie certifiée

u pour me
inf. le Directeur des Finances et des Collectivités Locales

Chef de Bureau Délégué

J. LACOSTE